

# La Fondation pour l'Investissement Social et le Développement Humain



## Une Fondation pour :

- **Soutenir des projets de recherche-action pluridisciplinaires pour faire la preuve de l'efficacité de l'action sociale et de la solidarité**
- **Mobiliser entreprises, puissance publique, acteurs associatifs, bénéficiaires et chercheurs autour de projets sociaux novateurs et à fort impact**
- **Innover à travers des démarches d'évaluation croisant des Politiques publiques et la Responsabilité Sociale des Entreprises**
- **Démontrer que les politiques de solidarité peuvent être considérées comme des investissements socialement et économiquement rentables.**

La Fondation pour l'Investissement Social  
et le Développement Humain  
est une Fondation sous l'égide de FACE,  
Fondation Reconnue d'Utilité Publique

*« Investissement Social et Développement Humain :  
mesurer pour innover, mesurer pour mieux agir »*

# POURQUOI L'INVESTISSEMENT SOCIAL ?

La **Fondation pour l'Investissement Social et le Développement Humain** est une initiative du **Ministère des Affaires sociales et de la Santé**, partagée avec des entreprises socialement engagées et soucieuses des équilibres de leur écosystème et des acteurs associatifs. Elle est placée **sous l'égide** de la Fondation Agir Contre l'Exclusion. La Directrice Générale d'ENGIE, **Isabelle KOCHER** en assure la présidence et y apporte son soutien.

L'ambition de cette fondation est de démontrer que les **politiques de solidarité**, l'**action sociale** comme les engagements en termes de **RSE**, peuvent être considérés comme de **réels investissements**. Comme sur le plan environnemental, les **impacts quantitatifs et qualitatifs** doivent être évalués dans toutes leurs dimensions sociales et économiques et à des échelles de temps pertinentes. La **performance sociale** doit être mieux **appréhendée** et **valorisée** : les coûts évités, la mobilité sociale, le retour à l'emploi, le gain d'autonomie, la prise d'initiative, la coopération entre acteurs, etc.



**L'efficacité de projets sociaux innovants peut être démontrée en développant de nouveaux modes d'évaluation.** La **modélisation** des meilleures pratiques doit permettre leur développement national ou international, sur des bases scientifiquement fondées.

## DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- Concevoir les **politiques sociales** et les **stratégies RSE** comme de **réels investissements**
- Evaluer les **impacts** et la **performance du social**, notamment dans le cadre de projets partagés par la puissance publique, l'entreprise et les acteurs associatifs.
- Développer de nouvelles **méthodes d'évaluation** multidimensionnelles, à court, moyen et long termes
- Diffuser les **pratiques les plus efficaces** de l'action sociale et de l'engagement sociétal ainsi que de leurs **mesures associées** afin de favoriser l'innovation
- Placer « **l'investissement social** » et le « **développement humain** » au cœur des **politiques de solidarité** voire des **stratégies de RSE**
- Renforcer les **coopérations** entre la **puissance publique**, le monde de **l'entreprise**, les **acteurs sociaux** et la **société civile**

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN : DE QUOI PARLE-T-ON ?

En référence à la **Déclaration universelle des Droits de l'Homme**, comme aux **indicateurs du Programme des Nations Unies pour le Développement Humain**, le **Développement Humain** apparaît comme un **droit fondamental et inaliénable** pour tous nos concitoyens et pour tous les peuples. Chacun doit en effet être en mesure de **jouir des libertés** humaines, économiques et politiques, en élargissant ses **possibilités de choisir et d'accéder** à un emploi, à l'éducation, aux soins, à une protection sociale, à la consommation, à la culture, à la gouvernance de sa communauté... Puissance publique et entreprises, avec toutes leurs parties prenantes, sont ainsi invitées à **favoriser une croissance durable** au service d'un **développement plus humain et plus participatif** de nos sociétés.

# DES ENJEUX SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES

## PENSER l'innovation sociale et le développement humain

Etablir une **vision globale et partagée** des stratégies d'investissement social et de développement humain, ainsi que des méthodes d'évaluation et des indicateurs de performance permettant d'en valoriser les impacts quantitatifs et qualitatifs



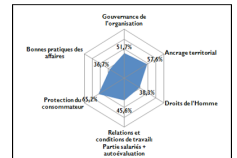
## AGIR en innovant par l'expérimentation

Soutenir des **dynamiques de recherche** associées à des projets sociaux innovants, au croisement des politiques publiques et des engagements des entreprises, afin de mettre en lumière leurs différents apports au plan social, économique et territorial



## EVALUER autrement la performance du social

Développer des **formes d'évaluation novatrices** du Social et de la Solidarité, en s'appuyant sur un Conseil scientifique et des laboratoires de recherche de premier plan et en associant les parties prenantes



## DIFFUSER les pratiques sociales innovantes et leur mesure

Repérer les **actions généralisables** d'Investissement social et de Développement humain, avec leurs dispositifs d'évaluation, en contribuant à leur modélisation et leur diffusion pour favoriser l'innovation sociale



## UNE DEMARCHE INTÉGRANT TOUTES LES PARTIES

### Un comité exécutif

Des **entreprises**, des représentants de l'**Etat** et des **acteurs sociaux et associatifs** sont associés à la gouvernance de la Fondation et aux projets de Recherche - Action.



### Un conseil scientifique

Un conseil scientifique et des équipes de **recherche de premier plan** garantissent la mesure de la performance sociale, territoriale et économique des projets et instruisent leur sélection.



### Un panel citoyen

Des **acteurs sociaux**, des habitants ainsi que leurs représentants sont impliqués dans la démarche afin de contribuer à l'expérimentation et à l'évaluation.



### Un comité exécutif intégrant les entreprises

Le comité exécutif de la Fondation pour l'Investissement social et le Développement humain est principalement constitué d'entreprises et intègre des représentants de l'État, des grandes organisations sociales et des personnalités qualifiées.

Cette structure de gouvernance, par son engagement humain, technique et financier, permettra :

- d'accompagner l'ingénierie de projets sociaux et territoriaux novateurs
- de valider les dispositifs d'évaluation innovants soumis par le conseil scientifique
- de financer des démarches expérimentales d'évaluation associées à des projets novateurs et généralisables
- de mettre en place des outils de suivi intégrant toutes les parties prenantes
- de valoriser les meilleures pratiques et de capitaliser les expérimentations
- de promouvoir l'Investissement social et le Développement humain

### Un conseil scientifique pour garantir et développer les méthodes de mesure d'impact

Un conseil composé d'un groupe pluridisciplinaire de chercheurs (Cnam DRESS, Ecole d'Economie de Paris, EHES, ESSEC, INSEE, Sciences-Po...) est chargé :

- de sélectionner des projets de recherche-action particulièrement novateurs
- de valider les méthodes d'évaluation et les indicateurs de performance pertinents
- d'identifier les équipes de recherche mobilisables et des financements croisés potentiels
- de modéliser et diffuser les démarches, méthodes et outils d'évaluation

## « Mesurer pour innover, mesurer pour mieux agir »



« Nos entreprises vivent par et pour les territoires au sein desquels elles opèrent. À travers nos politiques RSE, nous traduisons en actions concrètes notre responsabilité vis à vis de l'ensemble des parties prenantes territoriales. Comme les pouvoirs publics, nous avons le souci de déployer les actions les plus efficaces possibles, pour en maximiser les bénéfices sociaux et sociétaux. Ce souci d'efficacité pousse entreprises et pouvoirs publics à innover, à développer de nouveaux programmes, de nouvelles actions. Mais pour innover efficacement il est important de savoir évaluer. Mobilisons-nous donc, entreprises et pouvoirs publics, en nous appuyant sur le monde académique, pour révolutionner nos approches de l'évaluation de l'investissement social et du développement humain. L'énergie du social sera, demain, plus responsabilisante, plus capacitante, plus territoriale, plus digitale, au bénéfice de tous nos concitoyens ».

Isabelle KOCHER, Présidente de la Fondation pour l'Investissement Social et le Développement Humain, Directrice Générale d'ENGIE

## REDONNER DU SENS ET DE LA VALEUR À NOS POLITIQUES SOCIALES

« Notre modèle social, fondé sur le principe d'égalité des droits et des chances, vise à la fois à protéger les personnes en cas de difficulté, et à leur permettre de s'émanciper en offrant davantage de libertés aux individus : liberté de choix, de mouvement, d'engagement.

Les politiques de solidarité sont garantes de ce modèle social sur l'ensemble des territoires et font donc l'objet d'investissements massifs de la part de l'Etat et des collectivités. Mais elles sont toutefois la cible de critiques récurrentes au motif qu'elles seraient inefficaces.

Pour assurer leur crédibilité et donc leur pérennité, il est donc utile de faire la preuve que ces politiques ne sont pas qu'une charge pour la collectivité, mais qu'elles ont un impact réel sur nos trajectoires individuelles et collectives.

Les stratégies d'investissement social et de développement humain ont pour objectif de renforcer les synergies entre acteurs sociaux et économiques à l'échelle locale, afin de lutter plus efficacement contre les phénomènes d'exclusion sociale en s'appuyant sur un environnement social et économique plus inclusif.

La Fondation pour l'Investissement Social et le Développement Humain vise ainsi à redonner du sens et de la valeur à nos politiques sociales, au travers d'exemples et de projets concrets, et en s'appuyant sur des travaux de recherche universitaires robustes et indépendants ».



Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

## UNE FONDATION SOUS L'ÉGIDE DE FACE

**FACE favorise l'engagement social et sociétal des entreprises, en lien avec la puissance publique et les parties prenantes, dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté.**

Créée à l'initiative de 13 grandes entreprises et une **Fondation Reconnue d'Utilité Publique** depuis février 1994, FACE réunit désormais **5 450 PME, ETI et grandes entreprises**. En tant que **Fondation abritante** depuis le 16 décembre 2013, elle a déjà ratifié **46 fondations sous son égide**.

Son **conseil d'administration** est présidé par **Gérard Mestrallet**, Président du Conseil d'Administration d'ENGIE. Il comprend des représentants des fondateurs et des entreprises du Réseau ainsi qu'un collège de représentants de l'**État** (Ministères de l'Intérieur, de l'Emploi, de la Ville, des Affaires sociales et du Logement).

Son **Réseau territorial** est composé de 72 structures locales et régionales agréées par FACE.

### FACE en chiffres-clés

> **5 450** entreprises mobilisées > **72** structures locales > **365** sites d'actions  
> **46** fondations sous égide > **200 000** bénéficiaires par an



Contact : Vincent BAHOLET, Délégué Général de FACE ([v.baholet@fondationface.org](mailto:v.baholet@fondationface.org))